



CLU du 18 novembre 2025

Sujets tourisme

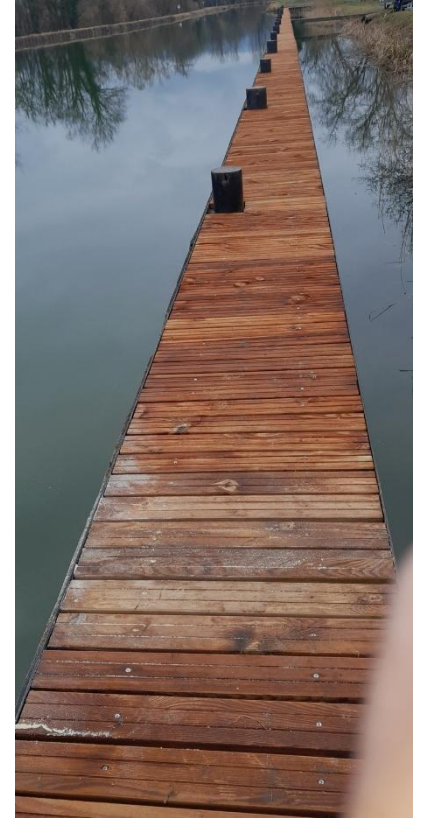
Bilan de la saison touristique 2025

- Croisière fluviale** : Excellente saison 2025 avec un taux de remplissage supérieur à 90 % et une progression de 10 % sur la Saône. Les perspectives pour 2026 sont également très favorables.
- Péniches-hôtels** : Forte hausse de fréquentation (+130 %) entre Chalon et Tournus, principalement liée à la fermeture du canal du Centre depuis le 11 avril 2025 et du canal de Bourgogne de trois semaines en août.
- Plaisance locative** : Augmentation de la fréquentation en 2025, correspondant surtout à un rattrapage après une année 2024 en baisse.
- Plaisance privée** : Diminution de la fréquentation sur le bassin, probablement due à la fermeture du canal des Vosges.

<i>entre janvier et octobre</i>		Passages aux écluses 2024	Passages aux écluses 2025	Evolution
ST SYMPHORIEN	Plaisance privée	809	760	-6%
	Plaisance locative	767	832	8%
GRAY	Plaisance privée	601	452	-25%
	Plaisance locative	1680	2008	20%
SEURRE	Plaisance privée	1325	1169	-12%
	Plaisance locative	1342	1277	-5%

Travaux d'amélioration de l'offre de haltes

- Petite Saône:
 - finalisation de l'installation des 2 pontons à la plage d'Autet
 - réfection (en cours) du platelage du ponton de Baulay.
- Canal du Rhône au Rhin:
 - ponton Amont 23 – longueur 100 ml, réfection du platelage bois et lisse métallique suite à la chute d'un plaisancier à travers planche défectueuse – St Maurice Colombier (25)



Club de la croisière Rhône Saône 3 et 4 novembre 2025

À bord de l' « Annabelle »

Bilan des 2 journées:

- Actualité de la croisière par les gestionnaires de flotte
- Présentation de l'association River Cruise Europe
- Témoignage de Maria Binder, manager product development chez Uniworld
- 3 ateliers thématiques pour renforcer les retombées économiques sur les territoires:
 - Promotion des territoires
 - Label Cruise friendly
 - Renforcer les actions du club croisière





Club de la croisière Rhône Saône 3 et 4 novembre 2025

À bord de l' « Annabelle »

Présentation de la nouvelle feuille de route:

- Pilier 1 – Améliorer la qualité des escales et renforcer les retombées économiques
- Pilier 2 – Développer la croisière durable
- Pilier 3 – Qualifier la clientèle et diversifier l'offre touristique
- Pilier 4 : Renforcer l'animation du Club de la croisière et fluidité des échanges entre les membres

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE FLUVIAL ET FLUVESTRE

3 démarches de contrats pilotés par des chefs de fil locaux

- Département de Haute Saône : chef de fil Petite Saône
 - Signature à l'automne 2026
- Syndicat Mixte du Chalonnais : chef de fil Grande Saône
 - Signature à l'automne 2026
- Grand Besançon métropole : chef de fil Canal du Rhône au Rhin
 - Signature au premier trimestre 2026

➤ **Fin 2025 début 2026 : Co-construction des plans d'actions en concertation avec l'ensemble des parties prenantes**

